

Procédure d'abandon du programme de doctorat en médecine

Secteur responsable de l'application :	Vice-décanat aux études médicales prédoctorales
Ce document s'adresse à :	Étudiantes ou étudiants désirant abandonner définitivement le programme

ADOPTION (INSTANCE)	DATE AAAA-MM-JJ	RÉSOLUTION (si applicable)

AMENDEMENTS ET ABROGATIONS	DATE AAAA-MM-JJ	RÉSOLUTION (si applicable)
	2018-02-12	

DATE PRÉVUE DE RÉVISION	
--------------------------------	--

HISTORIQUE

Table des matières

1.	MISE EN CONTEXTE	3
2.	OBJECTIF	3
3.	CHAMP D'APPLICATION	3
4.	CONTENU NORMATIF	3
4.1	Conditions à remplir	3
4.2	Impact sur la participation aux activités du programme et aux activités d'évaluation	3
4.3	Dossier étudiant	3
4.4	Transmission de l'information	4
4.5	Éléments complémentaires	4
4.5.1	Réadmission	4
4.5.2	Obtention d'un B. Sc. en sciences de la santé à la suite d'un abandon	4
5.	RÔLES ET RESPONSABILITÉS	5
5.1	Responsabilité de l'application	5
5.2	Responsabilité des intervenantes et intervenants	5
6.	ANNEXES	6
6.1	Annexe 1 : Modèle de la lettre d'abandon	6
6.2	Annexe 2 : Formulaire d'abandon	7

1. MISE EN CONTEXTE

Cette procédure s'adresse à une étudiante ou à un étudiant qui désire abandonner définitivement le programme de doctorat en médecine.

2. OBJECTIF

Fournir le mode de fonctionnement d'abandon du programme de doctorat en médecine.

3. CHAMP D'APPLICATION

Programme de doctorat en médecine.

4. CONTENU NORMATIF

4.1 Conditions à remplir

Pour officialiser un abandon, l'étudiante ou l'étudiant doit :

1. Rencontrer une représentante ou un représentant de la direction du programme. Une étudiante ou un étudiant qui désire prendre la décision d'abandonner le programme doit entrer en rapport avec le secrétariat de son site afin de rencontrer un représentant de la direction du programme pour discuter de sa décision et prendre connaissance des impacts de celle-ci. Une note officielle est déposée au dossier de l'étudiante ou de l'étudiant par le représentant de la direction du programme.
2. Remplir le formulaire officiel Abandon du programme de doctorat en médecine. que l'étudiante ou l'étudiant doit signer et remettre au secrétariat de son site de formation. Ce document est déposé au dossier étudiant.
3. Fournir une lettre expliquant les raisons d'abandon à la direction du programme.

4.2 Impact sur la participation aux activités du programme et aux activités d'évaluation

Dès la confirmation de l'abandon à un membre de la direction du programme, l'étudiante ou l'étudiant est retiré des activités auxquelles il est inscrit.

4.3 Dossier étudiant

À la suite de l'abandon, l'étudiante ou l'étudiant voit la mention « AB » (abandon) – selon la date effective du départ – inscrite à son relevé de notes pour les activités qu'il n'aura pas complétées et pour lesquelles il aura été inscrit à plus de 50 %. La mention « AB » n'est pas prise en compte dans les moyennes d'étape et cumulative.

Les autres activités inscrites au dossier de l'étudiante ou de l'étudiant seront retirées de son inscription et celui-ci sera remboursé pour les frais de scolarité de ces activités.

Une étudiante ou un étudiant qui interrompt ses études sans autorisation se voit accorder la note « W » (échec par abandon). La note « W » a une valeur de zéro et est prise en compte dans les moyennes d'étape et cumulative.

4.4 Transmission de l'information

La note officielle et le formulaire d'abandon sont versés au dossier étudiant et une copie est transmise par l'agente ou l'agent académique aux personnes suivantes :

- l'étudiante ou l'étudiant;
- la directrice ou le directeur de l'administration des études médicales prédoctorales;
- l'agente ou l'agent d'administration;
- la directrice ou le directeur du programme;

et

- la coordonnatrice ou le coordonnateur du programme, adjoint au doyen associé – pour un étudiant du site Saguenay;
- la coordonnatrice ou le coordonnateur du programme, gestionnaire du programme – pour un étudiant du site Moncton;

et pour un externe

- la coordonnatrice ou le coordonnateur de l'externat;
- la coordonnatrice ou le coordonnateur des stages cliniques;
- la directrice ou le directeur de l'externat.

Le formulaire officiel d'abandon du programme de doctorat en médecine est envoyé par l'agente ou l'agent académique et est déposé au dossier étudiant.

Les formulaires spécifiques pour le Bureau de la registraire de l'Université de Sherbrooke et pour le Collège des médecins du Québec sont remplis et envoyés par l'agente ou l'agent académique.

4.5 Éléments complémentaires

4.5.1 Réadmission

Tout étudiant ou étudiante qui abandonne le programme ne peut s'y réinscrire qu'après avoir complété une nouvelle demande d'admission comme tout nouveau candidat ou candidate. Les résultats obtenus au cours du programme seront pris en considération de la même façon que les autres résultats à des formations universitaires.

Pour les étudiantes et étudiants admis à l'automne 2015 et 2016, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec ne permet pas une réadmission au Québec sur une période de cinq ans à partir de sa date d'admission au doctorat en médecine.

Pour les étudiantes et étudiants admis à l'automne 2017 et après, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec ne permet pas une réadmission au Québec sur une période de sept ans à partir de sa date d'admission au doctorat en médecine.

4.5.2 Obtention d'un B. Sc. en sciences de la santé à la suite d'un abandon

L'étudiante ou l'étudiant qui a réussi 90 crédits ou plus au programme de doctorat en médecine pourra recevoir un diplôme B. Sc. en sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke. Il doit en faire la demande en le spécifiant sur le formulaire officiel d'abandon du programme de doctorat en médecine.

5. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

5.1 Responsabilité de l'application

Direction du programme de doctorat en médecine.

5.2 Responsabilité des intervenantes et intervenants

Représentantes et représentants de la direction du programme de doctorat en médecine :

- Sherbrooke : vice-doyenne ou vice-doyen aux études médicales prédoctorales, directrice ou directeur du programme, directrice ou directeur de l'externat;
- Saguenay : doyenne ou doyen associé, coordonnatrice ou coordonnateur régional du programme;
- Moncton : doyenne ou doyen associé, coordonnatrice ou coordonnateur régional du programme.

6. ANNEXES

6.1 Annexe 1 : Modèle de la lettre d'abandon

Modèle de la lettre ABANDON

 UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Faculté de médecine et des sciences de la santé 3001, 12 ^e Avenue Nord Sherbrooke (Québec) J1H 5N4	Études médicales prédoctorales 819 564-5200 (téléphone) 819 564-5378 (télécopieur)
--	---

Le []

[]

Monsieur...
Madame...
Adresse

Objet : Abandon du programme de doctorat en médecine à partir du [date]

Chère [], cher [],

Nous confirmons, par la présente, que la Direction du programme M.D. de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke accepte votre demande d'abandon du programme de médecine qui a pris effet le [date]. Les Études médicales prédoctorales mettront en marche, à la suite de votre abandon, toutes les procédures administratives nécessaires auprès du Bureau de la registraire de l'Université de Sherbrooke, du Bureau du registraire de l'université partenaire pour les sites Saguenay et Moncton et le Collège des médecins du Québec.

Nous comprenons les raisons qui vous ont poussé à prendre cette décision. Ces raisons nous apparaissent fondées et adéquates. Nous vous souhaitons bonne chance dans votre vie future tant professionnelle que personnelle.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

Les représentants de la direction du programme

c. c. Directrice de l'administration
Agente académique ou commis aux stages
Dossier officiel de l'étudiant
Doyen associé (Saguenay)
Doyen associé (Moncton)

6.2 Annexe 2 : Formulaire d'abandon



Faculté de médecine et des sciences de la santé

Études médicales prédoctorales

Formulaire – Programme de doctorat en médecine « ABANDON DU PROGRAMME DE DOCTORAT EN MÉDECINE »

1 page

Nom de famille à la naissance	Prénom(s)	Matricule
		_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Adresse de correspondance : _____		
Année académique : _____	Session	Année de la dernière activité au programme
	A H É	
Site de formation :	Sherbrooke	Saguenay
		Moncton

Par la présente, je confirme à la Direction du programme de doctorat en médecine* de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke mon abandon du programme d'études en médecine conduisant au grade M.D. (*Medicinæ Doctor*).

Cet abandon s'explique par la ou les raisons suivantes :

Difficultés dans l'apprentissage de la médecine à l'Université de Sherbrooke

Changement d'orientation

Raison de santé

Raison personnelle

Autres Spécifiez : _____

• Je confirme connaître les impacts de cet abandon sur mon dossier académique. Initiales : _____

• Pour les étudiantes et étudiants admis à l'automne 2015 et 2016, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec ne permet pas une réadmission au Québec sur une période de cinq ans à partir de sa date d'admission au doctorat en médecine. Initiales : _____ si applicable

ou Pour les étudiantes et étudiants admis à l'automne 2017 et après, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec ne permet pas une réadmission au Québec sur une période de sept ans à partir de sa date d'admission au doctorat en médecine. Initiales : _____ si applicable

• Je souhaite obtenir un B. Sc. en sciences de la santé (l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi un minimum de 90 crédits. Initiales : _____

Date effective du départ : _____	Représentant de la Direction du Programme * _____	
Signature de l'étudiante ou de l'étudiant _____	Signature du représentant _____	
Date : _____	Date : _____	

* Les représentantes et représentants de la Direction du programme de doctorat en médecine :

Sherbrooke

- Vice-doyen aux études médicales prédoctorales
- Directeur du programme de doctorat en médecine

• Directeur de l'externat

- **Saguenay**
- Doyen associé
- Coordonnateur régional du programme de doctorat en médecine

Moncton

- Doyen associé
- Coordonnateur régional du programme de doctorat en médecine